

doit tout autant défendre à l'élève d'entreprendre, hors des leçons, des exercices qui seraient au-dessus de ses moyens.

---

### CHAPITRE III.

---

#### QUALITÉS REQUISES

POUR

#### LES MAÎTRES ET LES PRÉVÔTS.

Le choix attentif des maîtres et des prévôts est une condition indispensable pour pousser l'instruction avec fruit. Leur vocation emporte non-seulement le but glorieux de former des guerriers capables, mais encore, celui d'influer immédiatement sur un perfectionnement général de l'état physique. Outre qu'il faut, en général, supposer que l'instructeur doive à tous égards l'exemple de l'émulation, d'autres qualités se lient de même ici et ne tendent pas uniquement à communiquer l'adresse mécanique, mais à atteindre de plus un but plus élevé de

la gymnastique. Sans doute l'expérience et le temps seuls peuvent donner satisfaction à ces prétentions, car on est aussi peu en droit d'exiger que l'escrimeur à la baïonnette parvienne en peu de mois à la perfection, que de prétendre qu'un élève en gymnastique se métamorphose sur-le-champ en athlète.

Une théorie exacte ne peut dériver que d'une expérience mûre, qui, elle-même, est le fruit d'un exercice continu. Le maître ne doit donc jamais s'arrêter dans son étude privée, mais il s'efforcera de recueillir des expériences pratiques et d'employer son adresse dans tous les cas imaginables.

Les qualités particulières sur lesquelles reposent le choix des maîtres et des prévôts sont celles-ci :

1° LE PRÉVÔT.

- a. Grâce personnelle, persévérance physique.
- b. Adresse à l'exercice et au tir.
- c. Exécution pratique de toutes les écoles et la faculté de pouvoir les enseigner.

2° LE MAÎTRE.

Comme il est du devoir essentiel du maître de former des prévôts, il doit pouvoir se soumettre à une épreuve plus rigoureuse et répondre à l'idée d'un

escrimeur distingué, dans toute l'acception du mot.

a. Connaissance approfondie de l'escrime à la baïonnette, avec l'application de tous les principes et de toutes les ressources à développer pendant le cours des leçons.

b. Connaissance de la gymnastique militaire, nommément la course, le saut et la voltige.

c. Principes élémentaires de l'escrime au fleuret et à l'espadaon, pour indiquer dûment les coups d'estoc et de taille employés contre le fusil d'infanterie et consacrés à l'avantage du cavalier.

d. Adresse éprouvée à un degré assez élevé pour pouvoir, même dégarni du coup de feu, tenir tête avec avantage, à deux cavaliers armés du sabre.

Parce que la subordination émane généralement du respect dû aux qualités personnelles du supérieur en grade, on doit supposer aux maîtres et aux prévôts une conduite d'autant plus irréprochable que, sous le rapport du service, il arrive souvent qu'ils sont subordonnés à ceux auxquels ils donnent l'instruction. Un maître ou un prévôt qui forfait à l'estime personnelle et à la confiance générale, sera destitué par ordre, et ne pourra être de nouveau proposé pour cet emploi, que lorsqu'il aura donné des preuves convaincantes de sa conversion.

Pour vaincre les autres, il faut savoir se vaincre soi-même. La modération sera une vertu d'autant plus saillante chez l'escrimeur, que les emportements d'une animosité brutale et une assistance illícite causent un tort évident aux exercices, et peuvent donner naissance aux plus grossières inconvenances. Sur le terrain d'exercice, le manie- ment de la baïonnette ne vise en aucune façon à la représentation d'une bravoure personnelle où il ne s'agit que de terrasser l'adversaire, mais à l'épreuve d'une circonspection froide et d'un calme constant qui, loin d'une fausse ambition, n'a en vue que le développement de plans réguliers. Le maître est particulièrement responsable du maintien de ce pré- cepte légal.

Le désir de primer peut facilement dégénérer en envie et en desseins jaloux contre l'habileté supé- rieure des autres. Le maître doit surtout éviter tout ce qui est contraire aux lois de la raison ; il s'ap- pliquera plutôt à favoriser la concorde et à resser- rer toujours de plus en plus le lien de l'amitié.

---

## CHAPITRE IV.

---

### HABILLEMENT, ARMEMENT ET AUTRES OBJETS RELATIFS AU MANIEMENT DE LA BAÏONNETTE.

Pendant la durée des exercices de détail, on permet aux hommes de paraître en vestes, bonnets de police et sans sabres. Dans les exercices d'escrime contre le cavalier, il est cependant convenable d'échanger le vêtement léger, contre l'équipement complet, le schako et le havre-sac afin d'habituer de bonne heure le soldat à être encore entière- ment maître de sa mobilité dans les cas difficiles et d'éprouver sa constance sous tous les rap- ports.

Les habits ne peuvent être quittés en plein air, même dans la saison la plus chaude, parce que les efforts animés exigent une prudence constante pour la conservation de la santé. Dans les commencements, lorsqu'on fait effacer les épaules, il est seulement permis d'ouvrir l'uniforme, pour donner plus de jeu aux muscles de la poitrine. Les pantalons doivent être commodes pour pouvoir effectuer aisément les flexions et les sauts. Des souliers ou des demi-bottines amples sont particulièrement recommandés.

L'école avec l'arme commence par le maniement du bâton. Ce bâton, marqué du numéro de l'homme, a environ 1  $\frac{1}{4}$  pouce de diamètre, est parfaitement droit, rond et uni, sa longueur est proportionnée à la taille de l'homme, de sorte qu'à partir du pied il vienne à hauteur d'épaule. Le bois de fouteau convient le mieux; par la suite, on peut le rendre plus pesant en coulant du plomb dans les deux extrémités, de manière que le centre de gravité soit au milieu.

Chaque compagnie doit être munie du nombre nécessaire de vieux fusils mis hors de service, pour en pourvoir non-seulement les maîtres et les prévôts, mais encore les sections qui exercent dans l'école avec l'arme, comme celles qui font l'escrime

contre la cavalerie. Dans les leçons de l'école avec l'arme, et, en général, dans toutes les leçons relatives à l'instruction, où il ne s'agit pas du combat proprement dit, et où par conséquent l'arme n'éprouve aucun endommagement, on se servira de fusils ordinaires. La véritable marche de l'enseignement exige qu'on alterne toujours avec les exercices; on doit aussi y régler les besoins des fusils d'escrime.

La baïonnette doit être raffermie au bout du canon et munie d'un bouton élastique afin d'amortir le coup autant que possible. A cette fin, on fera river sur la pointe une plaque en fer de 1  $\frac{1}{4}$  pouce de diamètre, sur laquelle on attachera une pelote de cuir emplie de crin en dessous, et dont la base soit de feutre.

Au lieu de fusils d'escrime, on a proposé des barres de fer munies de fortes crosses de bois afin d'atteindre plus de durée et de diminuer les dépenses des réparations. Mais si on agit avec la précaution désirable, il n'y a aucune arme qui convienne mieux que celle qu'on emploie réellement contre l'ennemi, l'élève la manie d'ailleurs avec plus de plaisir et de prédilection.

Le plus ancien maître par compagnie exercera une surveillance rigoureuse sur tout l'armement,

moyennant une liste à dresser à cet effet, et il devra déclarer toute réparation ou tout renouvellement à l'officier de la compagnie chargé de la direction. Tout dommage causé par méchanceté doit être sévèrement puni.

Pour les exercices à la balle, il faut un échafaudage en bois (voyez la note) sur lequel on suspend deux balles à environ 7 pieds de terre, qui figureront la poitrine du cavalier, que l'escrimeur doit toujours prendre pour but. Ces balles sont de deux espèces, selon qu'on se servira de fusils d'escrime avec des baïonnettes munies de bouton, ou de fusils de service.

Dans le premier cas, on choisit des balles d'environ deux pouces de diamètre, solidement entortillées dans de la ficelle, et dans lesquelles on rétrécit 5 à 6 onces de plomb pour augmenter la force centrifuge. La deuxième espèce consiste en une balle de plomb ayant un noyau de bois dont le contour doit être mesuré de manière que la fonte de plomb ait 1/2 pouce d'épaisseur et la balle un diamètre de 3 pouces environ. De cette manière, les baïonnettes n'éprouveront aucun dommage. Chaque compagnie doit posséder un semblable échafaudage.

Dans l'école contre l'infanterie, l'escrimeur est pourvu d'une cuirasse en tôle, pour garantir la poi-

trine des effets nuisibles des coups. A cet effet, on peut utiliser les cuirasses de cavalerie mises hors d'usage. Lorsqu'on emploie celles-ci, il faut néanmoins s'assurer que les côtés extérieurs serrent parfaitement le corps, afin de dégager entièrement la poitrine; on les garnira donc, l'intérieure de toile et les bords de drap. Le besoin de cuirasses est en rapport direct avec celui de fusils d'escrime.

Les masques en fil d'archal, mis en usage pour l'escrime à l'espadaon, sont d'une nécessité indispensable à l'escrime de la contrepoinde contre l'infanterie, afin de prévenir tout danger. L'objection qu'un escrimeur habitué au masque perd facilement son sang-froid lorsqu'il doit renoncer à cette défense dans le combat réel, est inadmissible, tandis que l'élève gagnera, au contraire, d'autant plus en audace, qu'il a été moins exposé à des lésions douloureuses, dans les exercices préparatoires. Même, une adresse éprouvée ne rendra jamais cette mesure de précaution inutile.

Pour préparer l'élève à la manière de se comporter contre le lancier et tout cavalier armé du sabre et lui révéler d'avance ses ressources et ses avantages, il serait convenable, avant d'opposer l'un à l'autre, de faire effectuer les actions du cavalier du

haut d'un cheval mobile en bois. Une table ou tout autre point élevé, du haut duquel l'instructeur tâcherait de figurer l'action du cavalier, en alternant avec le sabre et la pique, pourrait d'ailleurs le représenter. Cet exercice se bornerait à la salle d'escrime, et par cela même constituerait de préférence une occupation pour les mois d'hiver.

Dans l'escrime contre le cavalier, l'élève portera des gants bourrés munis de crispins peu larges, quoique les coups de temps sur la main fassent une exception à la règle, puisqu'en lançant le coup, la main avancée abandonne le fusil, et que les deux parties ne doivent surtout employer d'autres armes que celles qui n'exposent l'adversaire à aucun danger. Les sabres doivent être émoussés et sans brèches, les pointes des lances, comme celles des baïonnettes, gardées par une balle de cuir.




---

## CHAPITRE V.

---

### PRATIQUE.

#### ÉCOLE SANS ARME.

L'école sans arme est la base de toute l'instruction, puisqu'elle a pour objet de donner au corps la stabilité, l'adresse et la souplesse convenables. On doit donc procéder à l'exécution de cette tâche d'une manière précise et ponctuelle. Il est d'une nécessité essentielle que chaque partie du corps, prise isolément, soit convenablement perfectionnée dans les premières leçons, attendu que l'accord des différents mouvements de tous les membres, peut seul amener à la perfection désirable. L'attention de l'instructeur doit d'abord se porter sur la conforma-

tion du corps en l'examinant dans chacune de ses parties , pour y régler ensuite l'instruction. On se convaincra ici , que la plupart des habitudes vicieuses dans le maintien et la position du corps et d'autres défauts , suites du tempérament ou de la manière de vivre antérieure, prennent souvent leur source dans cette lourderie , qu'on attribue fréquemment à un vice naturel. Quoique les habitudes invétérées soient difficilement domptées, on ne doit jamais douter d'un résultat favorable, tant qu'on agit avec précaution et qu'on a égard à l'âge , à la constitution et aux capacités intellectuelles.

---

## LEÇON PRÉLIMINAIRE.

---

LES ÉLÈVES SERONT PLACÉS, D'APRÈS LEURS TAILLES, SUR DEUX RANGS, CEUX DU PREMIER SONT NUMÉROTÉS DU N° 1, ET CEUX DU SECOND RANG DU N° 2.

---

Déployez sur la file de droite ( gauche, centre ) !  
**MARCHE !**

Chaque file prendra une distance de quatre pas l'une de l'autre, d'après les principes du tirailleur, tandis que la file désignée servira de point d'appui et de base d'alignement. Chaque homme du deuxième rang faisant ensuite demi-tour , se portera à six pas en arrière de son chef de file , et , après avoir fait face en tête , se placera à deux pas à gauche.

Lorsque la force d'une section ne comporte pas plus de 6 hommes , ceux-ci ne formeront qu'un seul